



HAL
open science

Lumières coloniales

Francois Regourd

► **To cite this version:**

Francois Regourd. Lumières coloniales : Les Antilles françaises dans la République des Lettres. Dix-Huitième Siècle, 2001, 33, pp.183-200. hal-01656790

HAL Id: hal-01656790

<https://hal.parisnanterre.fr/hal-01656790>

Submitted on 6 Dec 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

Lumières coloniales. Les Antilles françaises dans la république des lettres

François Regourd

Abstract

The fashion for theatre in 18th-century Paris was unprecedented, to the extent that one can say that theatricality was interiorised by high society. Crébillon's novel provides a significant example of this process. On the one hand, the author plays on dramatic or dramatised space, uses theatres as a background, as a trigger of speech (theatre) or as the scene of erotic contemplation (opera). On the other hand, he presents his characters as 'actors in society': accomplished, good or bad actors, but also apprentice actors learning about social interaction. Thus one can draw a parallel between this novel and Diderot's *Paradoxe*.

Citer ce document / Cite this document :

Regourd François. Lumières coloniales. Les Antilles françaises dans la république des lettres. In: Dix-huitième Siècle, n°33, 2001. L'Atlantique. pp. 183-200;

http://www.persee.fr/doc/dhs_0070-6760_2001_num_33_1_2408

Document généré le 24/06/2016

LUMIÈRES COLONIALES

LES ANTILLES FRANÇAISES DANS LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES

L'historiographie fait peu de cas, pour le 18^e siècle, de l'histoire culturelle des espaces coloniaux. Au mieux trouve-t-on dans les grandes synthèses d'histoire coloniale parues dans les années 1980 et 1990, quelques maigres pages évoquant sans grand effort de nuance une mentalité stéréotypée de créoles matérialistes et débauchés, indifférents à la vie de l'esprit, inaptes à la moindre activité intellectuelle qui ne soit pas porteuse d'un profit immédiat. L'*Histoire des Antilles*, parue en 1984 sous la direction de P. Pluchon, donne le ton : « Le milieu créole a choisi de vivre sous la loi des affaires et du libertinage. À la connaissance désintéressée, à la réflexion, à la conversation, il préfère les préoccupations utilitaires, la danse, les plaisanteries grasses, les potins et la gloutonnerie sexuelle. »¹ — « Pas de journaux en dehors des gazettes utilitaires [...]. Peu de livres, bien entendu : ils se conservent mal aux Antilles et l'on préfère les activités mondaines »². Tout juste lirait-on dans les îles « quelques auteurs prisés à la cour : Métastase, Le Tasse, Guarini, Roucher », ou les vers de la petite gloire locale, le poète Léonard. Le colon se rend certes au théâtre, s'il habite dans le voisinage du Cap-Français ou de Saint-Pierre de la Martinique, mais il « n'écrit guère », préférant « la notoriété que confère la richesse à celle, plus lente et plus coûteuse, que donne la littérature » (*ibid.*). Et si l'on reconnaît parfois l'existence d'une « poignée d'esprits », on ne l'admet guère qu'à Saint-Domingue, dans les dernières années de l'Ancien Régime³.

1. Pierre Pluchon, « Le spectacle colonial », dans *Histoire des Antilles et de la Guyane*, dirigé par Pierre Pluchon (Toulouse, Privat, 1982), p. 222.

2. Jack Corzani, « Culture savante et culture populaire (18^e-20^e siècles) », dans *Histoire des Antilles et de la Guyane*, ouvr. cité, p. 445.

3. P. Pluchon, *Histoire de la colonisation française*, tome 1, *le Premier Empire colonial, des origines à la Restauration* (Paris, Fayard, 1991), p. 665. Jack Cor-

Ces affirmations sont dues pour l'essentiel au caractère prégnant du témoignage de quelques contemporains. Ainsi, celui du baron de Wimpffen, constamment cité, qui écrit avec une subtile arrogance : « Des colons, pour se disculper de leur ignorance, ont eu la mauvaise foi de débiter en France, qu'il était impossible de conserver des livres à Saint-Domingue. On a eu la bonté de les croire [...] Enfin, ici comme partout, la véritable manière de conserver des livres, c'est de les lire. De quel genre, d'ailleurs, pensez-vous que soient ceux que l'on y apporte ? *Margot la ravaudeuse* est un des plus décents »⁴. De fait, le climat chaud et humide des Antilles n'est guère favorable aux livres, contre qui se liguent les insectes, les vers, les moisissures ; le créole Moreau de Saint-Méry considère que le commerce de la librairie est médiocre dans les Îles, et ajoute que les savants sont rares « dans un pays où la science n'est pas l'idole la plus en vénération »⁵. Le mythe du colon inculte n'est donc pas sans fondement. Pourtant, il convient d'y apporter des nuances, qui ne sont pas seulement de détail.

Il y a près d'un demi-siècle, l'historien haïtien Jean Fouchard mettait en évidence un certain nombre d'éléments permettant de dresser un tableau moins caricatural du Saint-Domingue du 18^e siècle⁶ : son travail est malheureusement resté sans grand écho chez les historiens français. Plus près de nous, l'historien des sciences James E. McClellan, a brillamment démontré que Saint-Domingue au 18^e siècle était le théâtre d'une activité médicale et scientifique remarquable, soutenue par l'Académie royale des sciences, et illustrée par la fondation au milieu des années 1780 de la première académie coloniale française, le *Cercle des Philadelphes*⁷. C'est dans le sillage de ces deux études pionnières,

zani, pour sa part, nie l'existence de ce qu'il appelle un « embryon de culture savante », avant le début du 19^e siècle (art. cité, p. 448-451).

4. Alexandre-Stanislas, Baron de Wimpffen, *Voyages à Saint-Domingue pendant les années 1788, 1789 et 1790*, Paris, an V (1796) ; réédition par P. Pluchon sous le titre *Haïti au 18^e siècle. Richesse et esclavage dans une colonie française* (Paris, Karthala), 1993, p. 118-119.

5. Centre des Archives d'Outre-Mer (Aix-en-Provence, désormais référencé CAOM), Colonies F³ 75, fol. 5, et F³ 73, fol. 46.

6. Jean Fouchard, *Plaisirs de Saint-Domingue. Notes sur la vie sociale, littéraire et artistique* (Port-au-Prince, Imprimerie de l'État, 1955 ; rééd., Port-au-Prince, Henri Deschamps, 1988).

7. James E. McClellan, *Colonialism and Science : Saint-Domingue in the Old Regime* (Baltimore-London, The Johns Hopkins University Press, 1992). Cette étude, curieusement, n'a pas encore été traduite en français. Son auteur entreprend

que notre enquête, entreprise depuis quelques années, s'attache à souligner la naissance au 18^e siècle, non seulement à Saint-Domingue, mais dans l'ensemble des Antilles françaises, d'une excroissance tropicale de la république des lettres, colonie océanique des Lumières européennes, entre Paris et Philadelphie⁸.

Les colonies de la mer des Antilles (Saint-Domingue, Martinique, Guadeloupe, Sainte-Lucie et quelques autres) sont, au 18^e siècle, les fleurons de l'empire français, assurant pour une large part la prospérité des ports de l'Atlantique, grâce au commerce du café, du sucre, et des esclaves : la population de ces Îles passe de moins de 50 000 habitants au début du siècle, à plus de 750 000 en 1790. À cette date, les deux tiers vivent sur la grande île de Saint-Domingue (actuelle Haïti), à plusieurs jours de mer des autres îles, bien plus petites. La population blanche (à peine 60 000 personnes en 1790, moitié moins en 1750), est fortement minoritaire : elle domine toutefois l'ensemble de la société coloniale, tenant entre ses mains l'essentiel des terres et des propriétés urbaines ainsi que la totalité des fonctions politiques et militaires de commandement. Naturellement, c'est elle qui, à quelques très rares exceptions près, occupe le terrain de la culture écrite, scientifique ou littéraire.

La vie culturelle du siècle des Lumières est, aux Antilles comme ailleurs, essentiellement urbaine : or les villes sont rares et de peu d'importance, même si leur croissance est rapide. Alors que Basse-Terre, en Guadeloupe, recense plus de 6 000 âmes au milieu des années 1780, soit le triple du chiffre atteint au milieu du siècle, Pointe-à-Pitre n'atteint le seuil des 2 000 habitants qu'entre 1770 et la Révolution⁹. À Saint-Domingue même, seules trois agglomérations dépassent les 2 000 habitants à la fin de l'Ancien Régime : Les Cayes, Port-au-Prince et le Cap-Français, cette dernière seule atteignant 15 000 habitants, soit l'équivalent d'une ville comme Chartres ou Le Mans qui serait majoritaire-

aujourd'hui à nos côtés un réexamen des aspects scientifiques de la colonisation française d'Ancien Régime : James E. McClellan et François Regourd, « French Science and Colonization in the Ancien Régime : the "Machine coloniale" », *Osiris* (2000), vol. 15, p. 31-50.

8. Cet article s'intègre à une réflexion d'ensemble sur le fait colonial français, notamment dans le cadre de notre doctorat : *Sciences et Colonisation sous l'Ancien Régime. Le cas de la Guyane et des Antilles françaises (17^e-18^e siècles)*, thèse nouveau régime soutenue sous la direction de P. Butel (Bordeaux III, décembre 2000).

9. Anne Pérotin-Dumon, *La Ville aux Îles, la ville dans l'Île : Basse-Terre et Pointe-à-Pitre, Guadeloupe, 1650-1820* (Paris, Karthala, 2000).

ment peuplée d'esclaves¹⁰. Ces pôles urbains sont le lieu de nombreux spectacles et divertissements : nous passerons sur les bals, les Vaux-Hall et autres grandes fêtes coloniales, qui participent au mythe antillais de la débauche et de l'insouciance, déjà rebattu ; de même, nous nous contenterons de renvoyer aux études de Jean Fouchard et de Maurice Nicolas pour prendre la mesure d'une activité théâtrale comparable à celle d'une grande ville de province, à peu près admise désormais par l'historiographie¹¹. Il nous semble, en revanche, indispensable d'apporter ici quelques pièces précises au dossier de la culture écrite des colonies.

Le commerce de la librairie est légalement limité, aux Antilles : Joseph Payen, premier imprimeur-libraire autorisé à s'installer dans les colonies antillaises, débarque à Saint-Domingue en 1723. Toutefois, les persécutions des administrateurs locaux, qui l'accusent de diffuser des ouvrages interdits, le poussent rapidement à la ruine. Il faut alors attendre 1762 pour voir de nouveau un libraire s'établir dans la Grande Île. En Martinique, le premier brevet d'imprimeur est accordé en 1728 à un certain de Vaux, qui obtient progressivement l'autorisation de vendre des livres¹². Pour la Guadeloupe, ce n'est qu'en 1764 que Jean Bénard obtient son brevet d'imprimeur. Partout, le contrôle de l'administration réglemente sévèrement l'expansion de la profession et contrôle ses activités, tant pour l'impression que pour la diffusion. En 1789, le chiffre d'une dizaine de libraires, dont quatre ou cinq sont en même temps imprimeurs, peut être avancé pour l'ensemble des colonies antillaises : Dufour de Rians, Bourdon, Mozard, Decombaz ou les frères Batillot à Saint-Domingue, Thounens à Sainte-Lucie, la veuve de Bénard fils en Guadeloupe, ou Bourne en Martinique, pour ne citer que les plus actifs¹³.

10. David P. Geggus, « Urban Development in 18th Century Saint-Domingue », *Bulletin du Centre d'Histoire des Espaces Atlantiques* (1990), n° 5, p. 222 et 227.

11. Jean Fouchard, *Artistes et Répertoire des scènes de Saint-Domingue* (Port-au-Prince, Imprimerie de l'État, 1955) et *Le Théâtre à Saint-Domingue* (idem) (Ces deux études ont été rééditées à Port-au-Prince, chez Henri Deschamps, en 1988). Maurice Nicolas, « Le Théâtre de Saint-Pierre au 18^e siècle. Les années difficiles », *Annales des Antilles* (1955), n° 1, p. 53-64.

12. CAOM Colonies C^{8A} 39, f° 165-168 (Champigny et d'Orgeville, 10 octobre 1728), et CAOM Colonies C^{8A} 41, f° 34-36 (Champigny et d'Orgeville, 4 avril 1730).

13. Voir Jean-Dominique Mellot et Élisabeth Queval, *Répertoire d'imprimeurs/libraires. 17^e-18^e siècle. État en 1995 (4 000 notices)* (Paris, Bibliothèque nationale de France, 1997) ; les auteurs ne citent pour les Antilles que trois imprimeurs antillais : Batillot, Dufour de Rians, et Mozard. Il faudrait y ajouter, pour tout le 18^e siècle, plus d'une dizaine de noms.

Les imprimeries ont pour première fonction l'impression des documents (affiches, avis, formules et annonces) diffusés et utilisés par l'administration coloniale. Divers almanachs, ou des réimpressions de lois importantes (le fameux *Code noir*), sont de bon commerce. Toutefois, c'est la publication de journaux qui marque véritablement une étape dans la vie culturelle des Antilles : la *Gazette de Saint-Domingue* (1764-1765), suivie des *Affiches américaines* (1765-1793), puis la *Gazette de la Martinique* (1766-1793), la *Gazette de Sainte-Lucie* (1787-1793), ou encore les *Affiches de la Guadeloupe* (1789-1790), forment les principaux titres d'une presse coloniale relativement dynamique, mais strictement contrôlée par les intendants et les gouverneurs des Îles françaises¹⁴.

S'il ne s'agit à première vue que de gazettes utilitaires qui, à côté des nouvelles d'Europe, indiquent le départ des navires, le prix des cargaisons, les mises à prix d'esclaves marrons, et servent de relais pour les annonces des administrateurs locaux, on y voit également la diffusion régulière de poésies, de mémoires agronomiques, de démonstrations mathématiques et de traités techniques, voire d'enquêtes météorologiques ou médicales. Ces divers textes font ainsi de la presse coloniale un lieu essentiel de collecte et de diffusion de la culture savante dans l'espace insulaire du dernier tiers du 18^e siècle.

À côté de cette presse contrôlée, quelques titres publiés par des Français installés dans des Îles sous domination britannique et à l'abri des *libertés anglaises*, donnent un tour plus polémique au journalisme des Îles caraïbes de langue française : l'éphémère *Gazette des Petites Antilles*, notamment, publiée à la Dominique entre 1774 et 1775 (puis de nouveau en 1778 et en 1784-1785), porte sur la place publique coloniale des débats politiques et philosophiques, tout en critiquant sévèrement l'action des administrateurs coloniaux français ; ceux-ci, faisant pression sur Londres, parviennent à mettre fin à cette publication en interdisant sa diffusion dans les possessions françaises, où se trouve son principal lectorat. En 1788, une *Gazette française de Saint-Vincent* lui fait écho, mais périclité rapidement, pour les mêmes

14. Sur ces journaux, voir les notices d'Alain Nabarra dans le *Dictionnaire des journaux 1600-1789*, dirigé par Jean Sgard (Paris-Oxford, Universitas et Voltaire Foundation, 1991). Également, Gabriel Debien et Marie-Antoinette Ménier, « Journaux de Saint-Domingue », *Revue d'Histoire des colonies* (3^e-4^e trimestres 1949), p. 424-475.

raisons ¹⁵. Outil de diffusion d'un certain esprit scientifique des Lumières, hérité de Bacon et de Fontenelle, la presse coloniale d'Ancien Régime n'a donc pas pour autant les moyens d'être l'instrument de liberté et de diffusion des idées philosophiques qu'elle deviendra, pour partie, au moment de la Révolution. Dans l'immédiat, ce sont les livres qui contribuent sans doute bien davantage à la circulation des idées nouvelles.

La lecture des annonces de libraires publiées dans les colonnes des divers journaux coloniaux permet en effet de souligner l'ineptie du syndrome de *Margot la ravaudeuse*, si souvent mis en exergue par l'historiographie depuis le bon mot de Wimpffen. Dès 1765, par exemple, se trouvent chez l'unique libraire de Saint-Domingue (qui tient boutique au Cap et à Port-au-Prince), des « Encyclopédie, Dictionnaire des Sciences et plusieurs autres livres curieux », mais aussi des ouvrages couvrant des domaines très divers : « Histoire ecclésiastique, Histoire de France, Anatomie, Architecture, Cuisine, Éducation, Chimie, Littérature, Médecine, œuvres choisies de Jean-Baptiste Rousseau, Destouches, Corneille, Molière, romans d'amours, etc. ». Dix ans plus tard, le libraire Barthélémy vient de recevoir « l'architecture hydraulique de Bélidor », tandis que ses concurrents continuent de débiter « des livres de jurisprudence, d'histoire, d'Église et de poésie », des « Encyclopédies portatives », le « Dictionnaire de l'Académie française en deux volumes », ou des « Livres de jurisprudence, mathématiques, chimie, histoire, belles-lettres, et poésie ». Naturellement, comme en métropole, la littérature galante est probablement en bonne place dans les livres de compte des libraires, mais au moins ces annonces permettent-elles d'attester l'existence d'une clientèle pour des ouvrages plus ambitieux, clientèle régulière qui seule peut justifier les frais engagés dans ce domaine par des libraires récemment implantés. Ceux-ci, qui atteignent rapidement une certaine aisance financière, s'approvisionnent directement en France, auprès de confrères parisiens ou bordelais : l'étude menée par Jane McLeod sur les livres de compte du libraire bordelais Jean Ducot, à la fin de l'Ancien Régime, témoigne sans ambiguïté de l'importance de ce commerce entre la métropole et les Antilles ¹⁶.

15. Voir les notices d'A. Nabarra sur ces deux journaux, dans le *Dictionnaire des journaux, 1600-1789*, ouvr. cité.

16. Jean Ducot fournit notamment les libraires Barthélémy et Bérault, à Port-au-Prince, les frères Batilliot, au Cap, Ducasson et Durive en Martinique. Jane McLeod, « A Bookseller in Revolutionary Bordeaux », *French Historical Studies* (printemps 1989), vol. 16, n° 2, p. 262-283.

Parallèlement, même après l'établissement de ces libraires aux Antilles, une part importante des livres qui parviennent aux colons, est achetée directement en France, sans passer par un libraire local : il est fréquent de recourir pour cela à l'intermédiaire d'un correspondant commercial, d'un parent ou d'un ami, lequel se charge de les faire acheminer par la poste aux lettres, ou les glisse dans les bagages d'un voyageur recommandé se rendant dans les Îles. Cette circulation des livres au sein des réseaux privés laisse naturellement peu de traces dans les archives, mais ne cesse d'exister jusqu'à la fin du 18^e siècle, et au-delà.

De fait, contrairement à une idée reçue, les livres font partie, dès le début du siècle, de la vie quotidienne des colons : en 1697, déjà, le P. Labat recevait sur son habitation martiniquaise du Fonds-Saint-Jacques, « quelques livres de France, entre lesquels était le *Vitruve in fol.* de M. Perrault »¹⁷.

Quoique nos Créoles et autres habitants n'aient point dégénéré de la bravoure de leurs ancêtres, écrit-il dans ses *Nouveaux voyages aux isles de l'Amérique*, ils ont donné dans le goût de tout le reste du monde, ils veulent paraître savants, ils lisent tout, ou veulent paraître avoir lu [...] Les femmes s'en mêlent aussi, et au lieu de s'en tenir à leur quenouille, et à leur fuseau, elles lisent les gros livres, et se piquent d'être savantes : j'en connais une qui explique Nostradamus aussi bien, pour le moins que le Ministre Jurieu expliquait l'Apocalypse. [...] Il y a des médecins et des apothicaires. Nous avons en quantité des arpenteurs, des ingénieurs, des botanistes, des astronomes [...] Il faut des Livres à tout cela ; car quoique la plupart n'y entendent rien, ils veulent paraître savants, il leur faut pour cela des cabinets de livres, qui pourront avec le temps se changer en Bibliothèques ; c'est ce qui me fait dire qu'un Libraire bien assorti y ferait parfaitement ses affaires [...] (J.-B. Labat, ouvr. cité, t. 2, p. 330).

Dès cette époque, d'ailleurs, les ordres religieux installés dans la colonie possèdent de petites bibliothèques, que nourrissent les envois réguliers de leur hiérarchie. Les jésuites de la Martinique, surtout, entretiennent en leur maison de Saint-Pierre une importante collection :

Nous ne sommes pas privés de la satisfaction de voir les livres les meilleurs et les plus récents, écrit le missionnaire Mongin dans une lettre de 1679. Nous avons une bibliothèque qui en est très bien fournie parce que on nous envoie avec grande diligence ce qui s'imprime de

17. R.P. Jean-Baptiste Labat, *Nouveau Voyage aux isles de l'Amérique [...]*, réédition du texte intégral en 4 volumes, d'après l'édition de 1742 (Saint-Joseph (Martinique), 1979), tome 2, p. 341.

plus beau et il est assuré que dans nos provinces, quoi qu'infiniment plus proches de la source de ces belles choses on ne les voit pas plus tôt et plus constamment qu'ici. [...] [on y reçoit également] les journaux des savants qui nous sont tous envoyés trois ou quatre fois l'an pour le moins, accompagnés de toutes sortes de nouvelles imprimées [...] ¹⁸.

Au fil du siècle, les bibliothèques privées sont de plus en plus nombreuses et de mieux en mieux fournies : la bibliothèque du magistrat polygraphe de Saint-Domingue, Moreau de Saint-Méry, qui contient près de 3 000 titres au début des années 1780, est sans doute une exception ¹⁹, mais les sources notariales, comme diverses annonces parues dans les journaux coloniaux, révèlent l'existence dans l'ensemble des Îles françaises de nombreuses bibliothèques d'une qualité tout à fait honorable, auxquelles sont parfois joints des cabinets d'histoire naturelle : c'est le cas de la bibliothèque que laisse à sa mort le planteur Barthélemy Badier, sur son habitation de la Guadeloupe. Outre un cabinet de curiosités, l'inventaire cite plus de 150 titres représentant quelque 300 volumes, auxquels s'ajoutent « cent treize volumes de différents auteurs et dépareillés » et une quarantaine de volumes rassemblant la collection du *Journal de Physique* et de diverses « observations de physique ». Rares y sont les ouvrages de littérature légère. S'y trouvent en revanche l'*Encyclopédie* de Diderot (35 volumes), les œuvres complètes de Buffon, *l'Histoire des plantes de la Guyane française*, de Fusée-Aublet, ou encore le *Telliamed* de Maillet, ainsi que de nombreux récits de voyage, un *Atlas de poche*, des traités de mathématiques, de botanique, de minéralogie, d'astronomie. Naturellement, quelques titres de Voltaire, de Rousseau ou de Racine, viennent compléter cette bibliothèque essentiellement scientifique. L'inventaire de la bibliothèque du notaire guadeloupéen Antoine Mercier de La Ramée, étudié par Danielle Bégot, présente pour sa part une collection de 500 volumes, parmi lesquels se trouvent également les œuvres complètes de Buffon, l'*Encyclopédie* de Diderot, mais aussi des textes de Montesquieu, la brochure de Voltaire sur le

18. Marcel Chatillon (éd.), « L'évangélisation des esclaves au 17^e siècle. Lettres du R.P. Jean Mongin », *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe* (3^e-4^e trimestres 1984), n^o 61-62, p. 63. Cette information est confirmée par le P. Feuillée, de l'ordre des Minimes, qui séjourne aux Antilles entre 1703 et 1706, ainsi que par le témoignage d'un jésuite de 1701 (R.P. Louis Feuillée, *Journal des observations physiques, mathématiques et botaniques [...]*, Paris, J. Mariette, 1725, p. 179). Voir Jacques Petitjean Roget (éd.), « Relation de la Martinique par un R.P. jésuite en 1701 », *Annales des Antilles* (1955), n^o 1, p. 68.

19. CAOM Colonies F³ 74, fol. 47 (papiers Moreau de Saint-Méry).

procès Calas, ou *l'Histoire philosophique des deux Indes*, de l'abbé Raynal²⁰. La bibliothèque du maître en chirurgie Pierre Teytaud contient à sa mort près d'une centaine de titres (parmi lesquels se trouvent neuf volumes de *L'Histoire et Mémoires* de l'Académie royale des sciences), tandis que celle de l'habitant Tainturier des Essarts, daté de 1768, contient plus de 1 000 titres²¹. Jean Fouchard relève pour sa part des dizaines de ventes dans les gazettes de Saint-Domingue qui font état de bibliothèques rassemblant fréquemment plusieurs centaines de titres. (*Plaisirs de Saint-Domingue*, p. 72-73) Il faudrait, sur ce chapitre, entreprendre une enquête systématique pour confirmer des résultats que ces quelques indices ne font que suggérer.

Enfin, à Saint-Domingue (comme, sans doute, dans les autres îles), le développement de cabinets de lecture que ne parviennent pas à endiguer les privilèges royaux délivrés aux libraires brevetés, témoigne d'une évolution importante des pratiques de lecture. Pour un abonnement d'une dizaine de livres coloniales par mois (soit 6 ou 7 livres tournois), les habitants du Cap, de Saint-Marc et de Port-au-Prince bénéficient d'un accès libre au fonds des libraires, dès la fin des années 1770. Les élites plus fortunées trouvent de leur côté des alternatives au tout-venant du cabinet littéraire : un club de jeu et de lecture, réservé à 80 souscripteurs, est, par exemple, établi au Cap à la fin des années 1780²².

Se pose alors la question de la production littéraire et scientifique de ces colonies antillaises, « car enfin, s'écrie le P. Labat dès le début du siècle, tant de gens qui lisent liront-ils toute leur vie sans rien écrire ? N'auront-ils pas la démangeaison de devenir auteurs ? » Et d'ajouter : « sans être Prophète et sans vouloir

20. Danielle Bégot, « Une bibliothèque de colon en Guadeloupe à la fin du 18^e siècle : Antoine Mercier de La Ramée (1781) », dans *Créoles de la Caraïbe*, Actes du colloque universitaire en hommage à Guy Hazaël-Massieux (1995), édités par Alain Yacou (Paris, Karthala et C.E.R.C., 1996), p. 123-141. L'inventaire Badier, conservé aux Archives départementales de la Guadeloupe nous a été signalé par F. Régent.

21. Que soient ici remerciés Isabelle Le Métayer, Jacques Petit, et Frédéric Régent, qui ont eu la gentillesse de nous communiquer les références et des copies de ces précieux inventaires.

22. Médéric-Louis-Elie Moreau de Saint-Méry, *Description topographique, physique, civile, politique et historique de la partie française de l'isle de Saint-Domingue*, 2 volumes (Philadelphie, 1797-1798 ; rééd. revue et complétée par Blanche Maurel et Étienne Taillemite, Paris, Société française d'Histoire d'Outremer, 1984), p. 344-345. Aucun indice, à ce jour, ne nous permet de prouver l'existence de tels cabinets de lecture à Basse-Terre, à Saint-Pierre ou ailleurs. Leur absence, à la fin du 18^e siècle, serait toutefois surprenante.

pénétrer dans l'avenir, il me semble déjà voir une foule d'auteurs sortir de nos chaudières à sucre, et de nos barriques de cacao » (J.-B. Labat, ouvr. cité, t. 2, p. 330).

Le missionnaire dominicain avait vu juste, et dès le milieu du 18^e siècle s'épanouissent sous les tropiques d'innombrables « Apollon créoles »²³ qui se lancent sans complexes dans l'arène littéraire — dans le *pitt*, en l'occurrence, où se disputent aux Antilles les combats de coqs. Cette passion soudaine pour la poésie naît avec la tribune qu'offre la presse coloniale naissante aux faiseurs de vers collants et de rimes sucrées : les lecteurs de ces journaux découvrent alors les premiers bégaïement d'une poésie coloniale d'une étonnante prolixité, sinon d'une grande qualité. À Saint-Domingue, la parution éphémère à la fin des années 1760 de l'*Iris américaine*, journal uniquement consacré à la poésie, atteste du dynamisme de certains auteurs, sinon du goût des lecteurs²⁴. Avant la parution des premiers journaux, la poésie créole demeure cantonnée, si elle existe, aux seuls réseaux familiaux et amicaux, sous forme de pièces manuscrites, ou de chansons.

Toutefois, les feuilles de Saint-Domingue ou de la Martinique n'apportent à ces auteurs que les maigres fruits d'une gloire locale, quand ce ne sont pas des critiques goguenardes. Certains, à l'instar de Baudry des Lozières, ont pu préparer pour la publication quelques volumes rimés, qui ne furent jamais imprimés²⁵. D'autres en revanche ont su se faire publier, sans pour autant sortir de l'anonymat, comme ce Jean Castera, dont les *Odes* parues en 1785 à Paris demeurent introuvables aujourd'hui, et dont ni l'*Épître à un grand ministre*, ni *Les baisers de Zizi*, n'ont connu grande fortune (voir J. Fouchard, *Plaisirs de Saint-*

23. L'expression est tirée d'un poème en l'honneur du Gouverneur général de Saint-Domingue, paru dans les *Affiches américaines* du mercredi 1^{er} septembre 1773, p. 414.

24. Voir M.-L.-E. Moreau de Saint-Méry, ouvr. cité, p. 497. Le journal disparaît rapidement. Aucun exemplaire n'en a été conservé.

25. B.N.F., N.a.fr., ms n° 1928 : « Le poète à peu de frais, ou le frelon du Pinde », et ms n° 1929 : « L'abeille du Parnasse ». Seul le premier de ces deux recueils propose des « poésies coloniales », composées pour la plupart à Saint-Domingue dans les années 1780 et 1790. On y trouve par exemple, p. 26 et suivantes, une charge versifiée contre les faiseurs de vers (!) : « Sur les beaux esprits de la partie du nord ». La Bibliothèque municipale de Nantes conserve également un manuscrit intitulé « Les trois voyageurs ou légère incursion sur les habitants de l'Île de Saint-Domingue » (ms n° 880). Voir Jean Fouchard, *Plaisirs de Saint-Domingue*, p. 60-65.

Domingue, p. 53-55). Comme pour le théâtre, il est nécessaire d'être lu et vu à Paris, pour obtenir quelque écho avantageux dans le monde des lettres. Aussi les deux auteurs créoles qui ont laissé un nom dans l'histoire des lettres françaises du 18^e siècle, font-ils toute leur carrière en France : Guy de Chabanon, né à Limonade (Saint-Domingue), helléniste réputé et auteur, notamment, de quelques tragédies qui connaissent un certain succès, devient membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en 1760, puis de l'Académie française, vingt ans plus tard ; le poète guadeloupéen Léonard, connaît également quelque succès à la fin du 18^e siècle ²⁶.

Dans le même temps, d'autres lettrés coloniaux, nés dans les Îles ou venus y faire fructifier leur fortune, s'illustrent par des traductions latines, voire des opéras, des comédies ou des drames créés et enterrés dans les théâtres de Saint-Pierre ou du Cap-Français : Chabanon de Maugris, frère de l'académicien, traduit des *Odes* d'Horace, et crée un opéra, *La Pastorale de Philémon et Baucis* (Moreau de Saint-Méry, ouvr. cité, p. 222) ; un certain Croiseul, au Fort-Dauphin, donne une traduction en vers de *L'Art d'aimer* d'Ovide, tandis que Dureau de La Malle, du quartier de Limonade, s'attaque au *Traité des bienfaits*, de Sénèque (*ibid.*, p. 150 et 223). Dans l'ensemble, reconnaissons-le, cette activité littéraire tropicale n'est guère remarquable.

Parallèlement à cet amour des lettres, se répand dans les îles d'Amérique comme dans l'Europe entière, le goût des sciences : l'agronomie, bien sûr, tient une place importante dans la vie des colons, soit que ceux-ci écrivent des traités (tel le planteur Brevet, qui publie en 1768 un *Essai sur la culture du café*), soit qu'ils se livrent à des expériences sur les différentes espèces de cotonniers, à l'instar d'un Badier ou d'un Cassan ²⁷. L'amélioration des moulins à sucre, des écluses nécessaires aux nombreux canaux d'irrigations, ou des principes de teinture (en particulier autour de la cochenille et de l'indigo), mobilise l'énergie des ingénieurs et des habitants, tandis que des botanistes amateurs ou des missionnaires passionnés rédigent des mémoires, dessinent des plantes, recherchent des espèces méconnues, et tentent de naturaliser des espèces venues de France, de l'Amérique espagnole ou de

26. Nicolas-Germain Léonard, *Œuvres*, 3 volumes (Paris, Imprimerie de Didot jeune, 1798). Lamartine s'inspira beaucoup, et de très près, du méconnu Léonard.

27. CAOM Colonies E 14 (dossier Badier) et CAOM Colonies EE 405 (dossier J.-B. Cassan).

l'Océan indien ²⁸. À Saint-Domingue, comme ailleurs, on s'enthousiasme pour les premiers vols d'aérostats, dont on opère des répliques en 1784 ²⁹. Des démonstrateurs de physique font le tour des îles : dès 1749, l'anglais Richard Brickell présente aux Français des Antilles des « expériences publiques d'électricité » ³⁰, tandis qu'au cours des années 1780 les « physiciens » De Gressin, Pinel et autres Millon mêlent le charme des automates et de la pyrotechnie aux démonstrations de l'« anneau algébrique » et des spectaculaires machines électriques qu'ils mettent savamment en scène. Millon, en outre, donne des cours de physique aux habitants du Cap, auxquels il explique, entre autres choses, le principe de la foudre, du paratonnerre et des fluides électriques (Moreau de Saint-Méry, ouvr. cité, p. 509-512).

Dans un tel contexte, la diffusion rapide, à Saint-Domingue, des principes du magnétisme animal, qui affirme l'existence d'un fluide magnétique lié à l'attraction des corps célestes sur l'organisme, n'a rien qui doive surprendre : en juin 1784, les premières guérisons constatées autour des « baquets magnétiques » animés par Antoine-Hyacinthe-Anne, comte de Chastenot de Puységur, brillant officier de marine en mission dans les eaux de la Grande Île, marquent le début de la folie mesmérisme qui s'empare alors de la colonie ³¹. La fondation d'une *Loge de l'Harmonie* à l'hôpital de la Providence du Cap-Français, provoque l'ire de la plupart des médecins de la colonie, dont certains se livrent à une série d'expériences anti-mesmérisques, tout en attirant l'attention de la population, notamment par l'intermédiaire des journaux, sur l'ineptie des principes magnétiques, « charlatanerie ridicule ». En tête de la contestation, au Cap, se trouvent le médecin du roi Arthaud, et un talentueux botaniste, acteur à ses heures, nommé Dubourg. À ces deux contempteurs du magnétisme, se joint un troisième homme que les sources ne nomment pas, mais qui pourrait être l'avocat Baudry des Lozières (beau-

28. Voir sur ces questions notre article : « Maîtriser la nature : un enjeu colonial. Botanique et agronomie en Guyane et aux Antilles (17^e-18^e siècles) », *Revue française d'Histoire d'Outre-mer* (1^{er} semestre 1999), n^o 322-323, p. 39-63.

29. M.-L.-E. Moreau de Saint-Méry, ouvr. cité, p. 288-289 et p. 460 ; J. E. McClellan, ouvr. cité., p. 168-171.

30. CAOM Colonies F³ 27, fol. 536 (lettre du 9 juillet 1749).

31. J. E. McClellan, ouvr. cité, p. 176-179 ; Isabelle Homer, *Médecins et Chirurgiens à Saint-Domingue au 18^e siècle*, thèse pour le diplôme d'archiviste paléographe (École Nationale des Chartes, 1998), p. 316-323. Sur Mesmer, ses théories et leur impact, voir Robert Darnton, *La Fin des Lumières. Le mesmérisme et la Révolution* (Paris, Odile Jacob, 1995, 1^{re} édition 1984).

frère d'Arthaud), ou le chirurgien du roi au Cap, Cosme d'Angerville. Les trois hommes forment une commission d'enquête énergique, qui condamne, après examen, l'ensemble des principes et des pratiques prônés par Puységur. L'arrivée, à l'automne 1784, des conclusions analogues des commissions établies en France à la même époque sous l'égide de l'Académie royale des sciences et de la Société royale de médecine, conforte leur action (voir J. E. Mc Clellan, p. 178 et I. Homer, p. 321-322).

Entre temps, le 15 août 1784, les trois hommes ont réuni autour d'eux six autres personnes, pour fonder le *Cercle des Philadelphes*, qui affiche dès les premiers jours son ambition de devenir une académie coloniale. Officiellement reconnue par la monarchie en 1789 sous le nom de *Société royale des Sciences et des Arts du Cap-Français*, son fonctionnement est strictement calqué sur le modèle académique français : jetons de présence, médailles, concours, séances publiques annuelles et publications que l'on souhaite régulières, sont autant d'éléments qui font de la Société royale du Cap une académie tout à fait comparable à ses consœurs provinciales de la métropole.

Les premiers historiens du Cercle ont cru y voir, à la lumière des pulsions autonomistes que l'on observe tout au long du 18^e siècle dans les colonies françaises de la mer des Antilles, une arme politique, manipulée par une greffe tropicale du fameux « complot maçonnique », cher à Bernard Faÿ et à ses continuateurs³². Certes, sept des neuf fondateurs sont des maçons avérés, comme bon nombre des membres du Cercle ; l'influence de Benjamin Franklin (membre honoraire), des liens étroits avec les Musées parisiens (par l'intermédiaire de Moreau de Saint-Méry, notamment), et divers autres indices, soulignent une forte influence maçonnique (voir P. Pluchon, « Le Cercle des Philadelphes », art. cité, p. 160-163).

Néanmoins, ne voir dans le Cercle des Philadelphes qu'une entreprise politique « abritée derrière le noble paravent de la

32. Bernard Faÿ, « Learned Societies in Europe and America in the Eighteenth Century », *American Historical Review* (1932), t. 37, p. 255-267 ; Blanche Maurel, « Une société de pensée à Saint-Domingue. Le Cercle des Philadelphes au Cap-Français », *Revue française d'Histoire d'outre-mer* (1961), p. 234-266 (première version en 1938) ; Pierre Pluchon, « Le Cercle des Philadelphes du Cap Français à Saint-Domingue : seule Académie coloniale de l'Ancien Régime », *Mondes et Cultures* (1985), tome XLV, p. 157-185. Sur l'historiographie du Cercle des Philadelphes, voir également James E. McClellan, « L'historiographie d'une académie coloniale : le Cercle des Philadelphes (1784-1793) », dans *Sciences et Techniques autour de la Révolution française. Approche interdisciplinaire*, Actes

science » (*ibid.*, p. 166), ne rend pas compte de la réalité : loin d'être un vulgaire prétexte, le programme de cette académie coloniale témoigne d'une ambition encyclopédique sincère, mise en pratique par des scientifiques de qualité qui, la chose est certaine, travaillent continuellement dans ce sens. Les mémoires qui parviennent au Cercle, publiés pour certains, sont nombreux : ils traitent de sujets aussi variés que la vie des hommes illustres de la colonie, le climat, les épizooties, les épidémies, l'analyse chimique des eaux thermales. Les Philadelphes s'efforcent de mettre sur pied une bibliothèque publique et un jardin botanique, de donner des cours réguliers de physique et d'histoire naturelle, tout en assurant la publication d'un traité sur la cochenille, et en proposant de nombreux prix pour aiguïser la curiosité du public et stimuler des études sur l'histoire naturelle locale. La Société entretient une correspondance avec les Musées maçonniques de Paris, Bordeaux et Toulouse, mais aussi avec la Société royale d'agriculture et quelques académies de province, tout en obtenant une association officielle avec l'Académie royale des sciences en 1789. Composée de près de 70 membres en 1787, elle compte en outre, à cette date, 23 correspondants, qui témoignent de son ouverture sur la république des lettres : Maërter, botaniste de l'Empereur, Benjamin Rush, professeur de chimie de l'Université de Philadelphie, le fameux Abbé Dicquemare, ou Dubois de Fosseux, illustre secrétaire de l'Académie d'Arras, portent, entre autres, le titre d'associé national ou étranger. En 1790, ces correspondants sont une trentaine.

En s'intégrant dignement dans le réseau académique français, en fondant son propre jardin botanique au Cap-Français, en publiant autant qu'il lui était possible un certain nombre de travaux qu'elle envoie à l'ensemble des sociétés qui correspondent avec lui, le cercle des Philadelphes défend finalement la légitimité d'un discours, d'un projet, d'une action scientifiques construits dans la colonie et pour la colonie (voir *ibid.* et J. E. McClellan, ouvr. cité, p. 181 et s.) Forte d'une centaine de membres à Saint-Domingue, dans les autres Îles antillaises, et sur les deux rives de l'Atlantique, la Société royale du Cap Français n'est finalement pas autre chose que la concrétisation institutionnelle, après deux tentatives avortées en 1769 et 1776³³, du développe-

réunis et présentés par Patrice Bret et Marcel Dorigny (Paris, Société des études robespierristes, 2000), p. 77-88.

33. Sur les premières tentatives d'académie coloniale à Saint-Domingue, voir J. E. McClellan, ouvr. cité, p. 188-192.

ment des sciences et des lettres, sensible aux Antilles depuis le début du 18^e siècle.

Les archives d'un certain nombre de sociétés savantes françaises du 18^e siècle, révèlent en effet que l'histoire des Lumières, aux Antilles, ne commence pas en 1784 : dès 1699, le botaniste J.-B. Lignon, en Guadeloupe, et le médecin Vaux de la Martinière, en Martinique, sont officiellement nommés correspondants de l'Académie royale des sciences. Près d'une vingtaine de médecins, d'ingénieurs et de botanistes des Îles antillaises, obtiendront ce titre tout au long du 18^e siècle, tandis que d'autres adresseront des mémoires, des dessins et des échantillons aux académiciens du Jardin du roi ou de l'Observatoire, avec l'espoir de retenir leur attention. Toutes les institutions savantes du 18^e siècle, à l'exception de l'Académie d'architecture, trouvent aux Antilles de zélés correspondants, officiels ou occasionnels : si l'Académie de Chirurgie, fondée en 1731, ne compte que deux correspondants aux Antilles (Arthaud à Saint-Domingue, et Bertin en Guadeloupe)³⁴, la Société royale de Médecine, qui voit officiellement le jour en 1778, en compte plus d'une quinzaine, répartis sur l'ensemble des Îles françaises, de la Guadeloupe à Saint-Domingue, de Sainte-Lucie à la Martinique. La Société royale d'Agriculture de la fin des années 1780, y compte quatre correspondants officiels³⁵. L'Académie de Bordeaux a pour sa part trois correspondants dans les Îles d'Amérique, tandis que le Musée de la même ville, fondé en 1783, en compte quatre³⁶. Au milieu du siècle, le médecin du roi en Guadeloupe, Peyssonnel, est correspondant de l'Académie royale des sciences de Paris, et publie des mémoires dans les *Philosophical Transactions* de la Royal Society de Londres. Arthaud, médecin du roi au Cap dans les années 1780, entretient une correspondance avec l'American Phi-

34. Yves Dordain, « La chirurgie provinciale française au 18^e siècle. Son niveau technique d'après les membres non résidents de l'Académie royale de Chirurgie », thèse pour le doctorat en médecine (Université de Rennes, 1962), p. 119.

35. François Regourd, « La Société Royale d'Agriculture de Paris face à l'espace colonial (1761-1793) », *Bulletin du Centre d'histoire des espaces atlantiques* [Université Bordeaux-III] (1998), n^o 8, p. 155-194.

36. Voir *Recueil des ouvrages du Musée de Bordeaux, dédié à la Reine*, année 1787 (Bordeaux, Imprimerie Michel Racle, 1787), p. 417-425 ; voir, pour d'autres exemples, les cartes des correspondants des académies de province, dans Daniel Roche, *Le Siècle des Lumières en province : académies et académiciens provinciaux, 1680-1789* (Paris-La Haye, 1978), 2 vols, p. 325 et s. (réimp. Paris, EHESS, 1989).

losophical Society de Philadelphie, écrit dans le *Journal de Physique* et dans la *Gazette de Santé*, tout en publiant quelques monographies médicales sur les presses du Cap. Un autre médecin, installé à la même époque dans la petite colonie de Sainte-Lucie, adresse des mémoires au Cercle des Philadelphes, dont il est associé colonial, mais aussi à l'Académie de Bordeaux, à l'Académie royale de marine, à l'Académie royale des sciences, à la Société royale de médecine, à la Société royale d'agriculture, et à la Société d'histoire naturelle de Paris, dont il devient l'un des huit premiers associés en 1790, alors que son mémoire sur le volcan de Sainte-Lucie paraît dans le volume annuel de l'Académie royale de Suède³⁷.

Au moins sur le chapitre des productions scientifiques, une distinction s'impose alors entre le monde des créoles et celui des nombreux spécialistes (ingénieurs, médecins, botanistes, officiers de marine, etc.) qui, depuis le début du siècle, viennent s'installer aux Antilles : dans les correspondances étudiées, comme dans l'ensemble du corpus des mémoires manuscrits ou imprimés que nous avons pu repérer, la part des habitants, planteurs ou négociants, semble réduite. Néanmoins cette distinction tend à s'estomper au fil du siècle, car la société blanche des Antilles, en particulier dans les villes et les bourgs de quelque importance, est une société fluide, constamment irriguée par l'arrivée d'une bourgeoisie à talents qui prend rapidement sa place au sein de la société urbaine, y fait souche et acquiert des plantations. Au contact de ces élites nouvellement arrivées d'Europe, comme le montre l'essor important de la franc-maçonnerie dans les Îles³⁸, le monde colonial assimile rapidement les idées nées en métropole, bien plus rapidement, d'une certaine manière, que le monde des campagnes et des petites villes françaises de la même époque. Le phénomène est encore renforcé par l'envoi systématique des jeunes créoles dans les collèges jésuites et les universités de médecine ou de droit de la métropole, la monarchie ayant toujours refusé de laisser s'implanter un enseignement

37. La recension précise de ces informations, qui résulte de nombreux dépouillements dans divers dépôts d'archives et dans les publications officielles de ces institutions, serait fastidieuse. Pour plus de détails, on se reportera à notre thèse, ouvr. cité.

38. Élisabeth Escalle et Mariel Gouyon-Guillaume, *Francs-maçons des loges françaises aux Amériques. Contribution à l'étude de la société créole* (Paris, É. Escalle, 1993) ; Alain Le Bihan, « La Franc-Maçonnerie dans les colonies françaises du 18^e siècle », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 215 (1974), p. 25-62.

secondaire ou supérieur sous les tropiques. Dans ce contexte, les propriétaires de plantations, Badier, Auvray, Mercier de la Ramée, Tainturier des Essarts ou Belin de Villeneuve, parmi tant d'autres, dessinent cette figure bien particulière du planteur des Lumières, qui émerge au fil du 18^e siècle dans l'ensemble des Antilles françaises.

Ainsi se dessinent, tout au long du 18^e siècle, les contours méconnus d'une extension coloniale de la république des lettres, aux confins des Lumières françaises et américaines. Animée des idéaux du siècle et de l'idée d'un progrès scientifique et moral atteint collectivement, une part importante des élites coloniales se trouve confrontée, dès avant la Révolution, aux aspirations contradictoires de son état : fortement impliqués dans les rouages économiques de la société esclavagiste, la plupart de ces savants, poètes ou planteurs éclairés, doivent alors trouver des accommodements entre leur conscience, leur culture, et leurs intérêts. Mais ceci est une autre histoire, déjà largement écrite par les historiens des révolutions antillaises³⁹. Les quelques pistes de recherche avancées ici pourront peut-être, modestement, contribuer à en éclairer les chapitres liminaires.

FRANÇOIS REGOURD
Université de Paris X

39. Voir notamment sur cette période, les travaux récents de Jacques Adélaïde-Merlande, Yves Bénot, Marcel Dorigny et Pierre Pluchon.

NR RAISON PRÉSENTE

FEMMES ET SOCIÉTÉS À L'AUBE DU XXI^e SIECLE

Simone Veil :

Une vie et un engagement
entretien avec Marie-Françoise Lévy

« Femmes de peu », femmes publiques, héroïnes
du XX^e siècle
Michelle Zancarini-Fournel

La mixité en questions
Claude Zaidman

La conquête de la libre maternité
Annie Bureau

Le travail des femmes, comparaisons internationales
Patrick Bollé

Trimestrielles

Cinéma, théâtre, les mots de la tribu, atlas des arts vivants, livres.

140 - 4^{ème} trimestre 2001

Réintroduisant le rationalisme dans l'Histoire, le rationalisme contemporain doit s'efforcer de rendre compte de l'apparition des types de rationalité technique, juridique, éthique, politique théorique, que les groupes humains ont constitués à telle ou telle période de leur existence social. de rendre compte aussi des discontinuités, des régressions du rationnel, des poussées de l'irrationalisme qui ne peuvent plus être, dans cette perspective, réduites à des manifestations de l'ignorance ou de l'erreur, mais dont on peut expliquer scientifiquement la genèse, dépassant ainsi la simple condamnation de principe, le plus souvent inefficace. L'historicité de la raison, la variation de ses structures, les discontinuités et les contradictions dans son développement, la multiplicité des types d'intelligibilité n'affectent en rien la continuité et la nécessité permanente de l'attitude rationaliste.

Raison présente, revue trimestrielle:

Abonnement d'un an : France : 40,40 euros — Etranger : 41,92 euros

Prix au numéro : 12, 20 euros

éditée par

Les Nouvelles Editions rationalistes, 14 rue de l'Ecole Polytechnique 75005 PARIS

CCP PARIS 12 389 32 W